



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guide Utilisateur – Vitirestructuration (DAC-DP) CAMPAGNE 22/23

Cellule MOACC



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Sommaire

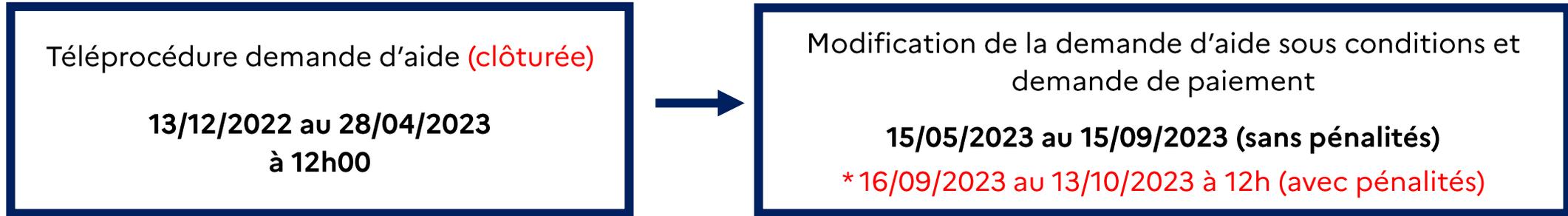
Sommaire	2
1. Ajustement de la demande d'aide avant paiement	5
1.1. Accéder au dossier de demande d'aide	6
1.2. Bouton « Modifier »	7
1.3. Modification d'une parcelle de plantation	9
1.3.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires	9
1.3.2 Bloc B : Localisation de la parcelle	10
1.3.3 Bloc C : Caractéristiques de la parcelle	11
1.3.4 Bloc D : Sélection des droits/Arrachage	14
1.4. Modification d'une parcelle de palissage et/ou d'irrigation sans plantation	18
1.4.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires	19
1.4.2 Bloc B : Localisation de la parcelle	19
1.4.3 Bloc C : Sélection des parcelles	20
1.5. Finaliser sa demande d'aide modifiée	22
1.5.1 Onglet « Compléments »	24
1.5.2 Onglet « Engagements »	26
2. Demande de paiement	29
2.1. Accéder au dossier de demande d'aide	30
2.2. Bouton « Demander le paiement »	31
2.3. Demande de paiement d'une parcelle de plantation	33
2.3.1 Rechercher des parcelles dans un autre CVI	37
2.3.2 Analyser la demande de paiement	38

Sommaire

2.4. Demande de paiement d'une parcelle de palissage et/ou d'irrigation sans plantation	41
2.5. Finaliser sa demande de paiement	44
2.5.1. Compléments	45
2.5.2. Engagements	46
3. Bouton « Modifier mes pièces jointes »	48
4. Bouton « Annuler la demande de paiement »	49

- **Ajustement de la demande d'aide (DAC)**

1. Ajustement de la demande d'aide avant paiement



Après la fin de la période de saisie de la demande d'aide et avant de transmettre la demande de paiement, si des rectifications doivent y être apportées, vous pouvez modifier votre dossier, c'est-à-dire une ou plusieurs opérations, à condition que :

- Les **objectifs principaux de l'opération** et sa finalité ne soient pas remis en cause ; une opération étant une action ou une série d'actions réalisées sur une parcelle culturale (plantation, palissage, irrigation) ;
- La modification n'ait pas d'incidence sur l'éligibilité de l'opération.

Ainsi, dès le début de la période de demande de paiement, vous pouvez annuler ou ajuster chaque opération de votre demande d'aide, le but étant qu'elles respectent au mieux les objectifs principaux calculés lors de votre demande d'aide initiale et qu'elles soient conformes aux opérations effectivement réalisées.

1.1. Accéder au dossier de demande d'aide

Dossier de restructuration

Permet de sélectionner la campagne

[Notices et textes réglementaires](#)

Campagne Campagne 22/23 : opérations à réaliser avant le 31/07/2023

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2022XXXXXXXXRS	DA approuvée ST			

Cliquez sur la loupe pour accéder à votre dossier

Depuis l'écran d'accueil de Vitirestructuration, vous pouvez consulter votre demande en cours ou précédemment déposée en sélectionnant la campagne et en cliquant sur la loupe située sous « Consultation dossier ».

1.2. Bouton « Modifier »

Modifier votre dossier vous permet d'**ajuster au plus près votre saisie de vos réalisations effectives**, y compris annuler une opération non réalisée.

Avant de faire votre demande de paiement, il vous est possible de modifier les éléments de votre demande d'aide en cliquant sur le bouton « Modifier » en bas du tableau des parcelles culturales. Ce bouton est accessible uniquement au statut « **DA approuvée ST** » ou « **DAM approuvé ST** » de votre dossier.

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CD039615	PA approuvée ST	OK
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N		0,4700 ha RMD	2022RP005709	PA approuvée ST	OK
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444	SYRAH N		0,2226 ha RMD		PA approuvée ST	ND
4	Palissage sans plantation la même année	0,0191	4444	CALA				PA approuvée ST	ND

Retour accueil

Modifier Demander le paiement Annuler la demande de paiement Modifier mes pièces jointes

Cliquez sur « Modifier » pour passer votre dossier en modification

1.3. Modification d'une parcelle de plantation

1.3.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires

Après avoir cliqué sur le crayon d'une parcelle culturale de plantation, vous êtes orienté vers le contenu de l'écran A vous rappelant l'action principale et les éventuelles actions complémentaires de l'opération.

A Sélectionner l'action de restructuration à réaliser sur la parcelle

Veillez vous référer aux décisions de FranceAgriMer afin de connaître les modalités d'application des différentes actions au sein de votre bassin de production : [Liste des décisions](#)

Action

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation

- Irrigation
- Palissage
- Terrasse

L'action principale n'est pas modifiable

Une action complémentaire cochée lors de la demande d'aide initiale peut être décochée si cela ne s'oppose pas aux objectifs principaux de l'opération

Une action complémentaire non cochée initialement ne peut pas être cochée lors de la période d'ajustement de la demande d'aide.

Cliquer sur « **Valider** » pour passer à l'écran B ou sur « **Retour** » pour revenir à l'écran des parcelles.

1.3.2 Bloc B : Localisation de la parcelle

B Localiser et dessiner la parcelle culturale

N° autorisation 2016CDXXXXXX
2016CDXXXXXX
2016CDXXXXXX

Attention, à la différence de la surface plantée, la surface
Veillez tracer, modifier ou confirmer le tracé de

ATTENTION : Je déclare planter sur la commune ci-dessous et noter que l'analyse effectuée à l'écran C sera réalisée sur cette base.

Département 30 Gard Commune MARUEJOLS-LES-GARDON - 30160

2 Cliquez sur le bouton « Crayon » puis sur le bouton « Valider les modifications » pour effacer le premier dessin.

3 Le bouton « Valider » permet d'enregistrer le nouveau dessin et de passer à l'écran C

Cliquez sur « Modifier » pour activer la modification

Cliquez sur « Annuler la modification » si vous souhaitez revenir sur le tableau des parcelles culturales

Annuler la modification

Retour Modifier Valider Surface du dessin (ha): 0,8323

- Une fois le premier dessin effacé, vous pourrez en faire un autre et passer à l'étape suivante ;
- Si vous ne souhaitez pas modifier le dessin, cliquez sur le bouton Valider pour passer directement à l'écran C.

1.3.3 Bloc C : Caractéristiques de la parcelle

Si vous n'avez pas modifié votre dessin à l'écran B, l'écran C vous affiche le bloc Caractéristiques de la parcelle contenant les données saisies lors de la demande d'aide initiale.

Dans cet écran vous pourrez modifier certaines caractéristiques de votre parcelle : appellation, cépage, densité, surface demandée.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,3522 ha RVP

N° parcelle 2 Action PLA-indiv Commune MARUEJOLS-LES-GARDON - 30160 Surface du dessin (ha) 0,8323

Caractéristiques de la parcelle

Segment	Appellation	Bassin	Cépage	EIR	EIP	Densité
IGP	Pays d'Oc	Languedoc-Roussillon	GRENACHE N	250	100	4000

N° autorisation	Surface demandée initiale	Surface max déclarable ?	Surface demandée
2016CDXXXXXX	0,1324	0,0000	0,1324
2016CDXXXXXX	0,3639	0,0000	0,3639
2016CDXXXXXX	0,3131	0,0000	0,3131

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

Si vous avez modifié votre dessin à l'écran B certaines caractéristiques peuvent ne plus être en cohérence avec le dessin de votre parcelle. Dans ce cas le tableau est réinitialisé.

Pour les parcelles utilisant plusieurs autorisations du type conversion de droits (CD) il est possible, dans le respect des objectifs principaux, de supprimer une ou plusieurs autorisations de votre demande initiale. **Pour cela vous devez indiquer 0 comme surface demandée.** Cette autorisation n'apparaîtra plus à l'étape D.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,3522 ha RVP

N° parcelle 2 Action PLA-indiv Commune MARUEJOLS-LES-GARDON - 30160 Surface du dessin (ha) 0.8323

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation
 Irrigation
 Palissage
 Terrasse

Caractéristiques de la parcelle

Segment	Appellation	Bassin	Cépage	EIR	EIP	Densité
IGP	Pays d'Oc	Languedoc-Roussillon	GRENACHE N	250	100	4000

N° autorisation	Surface demandée initiale	Surface max déclarable ?	Surface demandée
2016CDXXXXXX	0,3639	0.0000	0.3639
2016CDXXXXXX	0,1324	0.0000	0
2016CDXXXXXX	0,3131	0.0000	0.3131

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

Dans tous les cas, après avoir modifié ou non certaines caractéristiques du bloc vous devez cliquer sur le bouton «Analyser l'éligibilité».

Pour être éligible, votre opération doit notamment être compatible avec les critères d'éligibilité déjà présents lors de votre demande d'aide initiale et respecter une surface demandée totale inférieure ou égale à la surface approuvée initialement et au moins égale à la somme des surfaces de vos objectifs principaux.

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés	
Action principale éligible	● OK
Actions complémentaires éligibles	● OK
Cépage éligible	● OK
Modification surface	● OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Annuler Valider

Cliquez sur «Valider» pour passer à l'étape D

Le cadre Résultat de l'analyse présente alors des pastilles de couleur résultant de l'analyse de l'éligibilité de vos données qui peuvent donc différer de celles analysées lors de votre demande d'aide initiale.

Une **pastille verte** confirme par exemple l'éligibilité de la modification de surface. Une éventuelle **pastille orange** vous informe que vous devez respecter une règle spécifique supplémentaire.

Et si aucune autre pastille n'est **rouge**, vous pouvez cliquer sur Valider et passer à l'écran D.

1.3.4 Bloc D : Sélection des droits/Arrachage

D Sélectionner les droits

Liste des droits pour l'(es) autorisation(s) sélectionnée(s) 2016CDXXXXXX, 2016CDXXXXXX

Objectifs principaux ?
0,3522 ha RVP

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 2

Bassin : Languedoc-Roussillon
Segment : IGP
Appellation : Pays d'Oc
Cépage : GRENACHE N
EIR : 250
EIP : 100
Densité : 4000
Surface demandée : 0,6770

Liste des droits pour l'(es) autorisation(s) sélectionnée(s) 2016CDXXXXXX, 2016CDXXXXXX									A compléter		En savoir plus	Résultat de l'analyse	
N° du droit	Type de droit	Référence cadastrale	Commune	Surface du droit converti	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface max déclarable	Surface demandée	Type de restructuration	Eligibilité	
N° autorisation : 2016CDXXXXXX									Surface restante à saisir : 0.0000		0.3639		
1606	Interne	301600A0044	MARUEJOLS-LES-GARDON	0,1415	220	110	4132	CARIGNAN N	0,1415	0.1415	RVP	☑	
1608	Interne	300710A0188	CASSAGNOLES	0,2224	250	110	3636	GRENACHE N	0,2224	0.2224	RMD	☑	
N° autorisation : 2016CDXXXXXX									Surface restante à saisir : 0.0000		0.3131		
1603	Interne	300710C0141	CASSAGNOLES	0,2531	250	100	4000	CABER.SAUVIGNON N	0,2531	0.2531	RVP	☑	
1607	Interne	301600A0045	MARUEJOLS-LES-GARDON	0,0600	220	110	4132	CARIGNAN N	0,0600	0.0600	RVP	☑	
									0.6770				

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

L'écran D vous affiche les droits ou arrachages associés à un type de restructuration et une surface demandée que vous avez saisis lors de votre demande d'aide initiale. Les droits ou arrachages rattachés à vos autorisations en jeu et non sélectionnés sont également affichés.

Attention : Si à l'étape précédente vous avez retiré une autorisation de votre demande d'aide (en indiquant 0 comme surface demandée), les droits et arrachages liés à cette autorisation ne sont plus affichés.

Sur cet écran, vous devez sélectionner des droits ou arrachages et saisir un type de restructuration ainsi qu'une surface demandée.

Le total des surfaces demandées par autorisation doit être égal à la surface demandée par autorisation à l'écran C.

D Sélectionner les droits

Liste des droits pour l'(es) autorisation(s) sélectionnée(s) 2016CDXXXXXX, 2016CDXXXXXX

Objectifs principaux ?
0,3522 ha RVP

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 2

Bassin	Segment	Appellation	Cépage	EIR	EIP	Densité	Surface demandée
Languedoc-Roussillon	IGP	Pays d'Oc	GRENACHE N	250	100	4000	0,6770

Liste des droits pour l'(es) autorisation(s) sélectionnée(s) 2016CDXXXXXX, 2016CDXXXXXX

N° du droit	Type de droit	Référence cadastrale	Commune	Surface du droit converti	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	A compléter		Type de restructuration	Résultat de l'analyse
									Surface max déclarable	Surface demandée		Eligibilité
N° autorisation : 2016CDXXXXXX									Surface restante à saisir : 0.0000		0.3639	
1606	Interne	301600A0044	MARUEJOLS-LES-GARDON	0,1415	220	110	4132	CARIGNAN N	0,1415	0,1415	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>
1608	Interne	300710A0188	CASSAGNOLES	0,2224	250	110	3636	GRENACHE N	0,2224	0,2224	RMD	<input checked="" type="checkbox"/>
N° autorisation : 2016CDXXXXXX									Surface restante à saisir : 0.0000		0.3131	
1603	Interne	300710C0141	CASSAGNOLES	0,2531	250	100	4000	CABER SAUVIGNON N	0,2531	0,2531	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>
1607	Interne	301600A0045	MARUEJOLS-LES-GARDON	0,0600	220	110	4132	CARIGNAN N	0,0600	0,0600	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>

Retour **Analyser l'éligibilité** Annuler la modification

En fonction des modifications effectuées aux écrans précédemment, il est possible que les listes de type de restructuration ne vous propose pas les mêmes choix que lors de votre demande d'aide initiale car ils dépendent notamment des appellations et de la localisation.

Une fois votre saisie terminée, cliquez sur «analyser l'éligibilité».

D Sélectionner les droits

Liste des droits pour l(es) autorisation(s) sélectionnée(s) 2016CDXXXXXX, 2016CDXXXXXX

Objectifs principaux ?

0,3522 ha RVP

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 2

Bassin Segment Appellation Cépage EIR EIP Densité Surface demandée ?
Languedoc-Roussillon IGP Pays d'Oc GRENACHE N 250 110 3636 0,6770

Liste des droits pour l(es) autorisation(s) sélectionnée(s) 2016CDXXXXXX

Une éventuelle pastille orange vous contraint à accepter une règle spécifique. Dans le cadre « Résultat de l'analyse »

Un contrôle complémentaire vérifie que les objectifs principaux de l'opération sont bien respectés.

Résultat de l'analyse

Respect des objectifs principaux

0.3522 ha RVP OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Je confirme que les arrachages ou droits que j'ai exclus des contrôles indiquent des écarts erronés et que je suis en mesure de démontrer ces erreurs.

Annuler

Valider

Tous Les contrôles effectués lors de la demande d'aide initiale se jouent de nouveau. Pour pouvoir valider la parcelle, il faut que l'ensemble des contrôles soient non bloquants sinon le bouton «Valider» n'est pas sélectionnable.

Le bouton «Annuler la modification» vous ramène sur l'onglet Parcelles culturales sans enregistrer vos éventuelles modifications.

Et si aucune autre pastille n'est rouge, vous pouvez cliquer sur « Valider ».

Une fois validée, la parcelle passe alors au statut « PA Modifiée ». Dans le tableau récapitulatif des parcelles, les champs « Surface DA », « Densité », « Cépage » et « Actions complémentaires » sont mis à jour avec les informations de la parcelle modifiée.

Dossier restructuration										
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation individuelle	0,2750	4000	GRENACHE N	PAL	0,1650 ha RVP	2020RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	  
2	Plantation individuelle	0,6770	3636	GRENACHE N	PAL	0,3522 ha RVP	2016CDXXXXXX, 2016CDXXXXXX, 2016CDXXXXXX	PA modifiée	ND	  

[Retour accueil](#) [Suivant](#)

L'icône crayon reste accessible et vous pourrez modifier de nouveau cette parcelle si besoin.

1.4. Modification d'une parcelle de palissage et/ou d'irrigation sans plantation

Une parcelle d'irrigation sans plantation ne peut pas être modifiée si un contrôle des photos géolocalisées associées à cette parcelle a déjà été enregistré par votre Service Territorial. Si vous souhaitez malgré tout apporter une modification à une telle parcelle, vous devez au préalable prendre contact avec votre Service Territorial.

1.4.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires

Après avoir cliqué sur le crayon d'une parcelle culturelle Palissage et/ou Irrigation, vous êtes orienté vers le contenu de l'écran A vous rappelant l'action principale de l'opération. **Cette action principale n'est pas modifiable.**

A Sélectionner l'action de restructuration à réaliser sur la parcelle

Veillez vous référer aux décisions de FranceAgriMer afin de connaître les modalités d'application des différentes actions au sein de votre bassin de production : [Liste des décisions](#)

Action Palissage sans plantation la même année

Retour

L'action principale n'est pas modifiable

Valider

Cliquer sur «Valider» pour passer à l'écran B ou sur Retour pour revenir à l'écran des parcelles.

1.4.2 Bloc B : Localisation de la parcelle

B Localiser et dessiner la parcelle culturale

Attention, à la différence de la surface plantée, la surface
Veillez tracer, modifier ou confirmer le tracé de

Département 34 Hérault Commune CESSENON-SUR-ORB - 34074

1 Cliquez sur « Modifier » pour activer la modification

Cliquez sur « Annuler la modification » si vous souhaitez revenir sur le tableau des parcelles culturales

2 Cliquez sur le bouton « Crayon » puis sur le bouton « Valider les modifications » pour effacer le premier dessin.

3 Le bouton « Valider » permet d'enregistrer le nouveau dessin et de passer à l'écran C

Annuler la modification

Retour Modifier Valider

Surface du dessin (ha): 0,1107

- Une fois le premier dessin effacé, vous pourrez en faire un autre et passer à l'étape suivante ;
- Si vous ne souhaitez pas modifier le dessin, cliquez sur le bouton « Valider » pour passer directement à l'écran C.

1.4.3 Bloc C : Sélection des parcelles

Si vous n'avez pas modifié votre dessin à l'écran B, cet écran vous affiche les parcelles initialement présentes dans votre demande initiale. Les surfaces initialement demandées sont affichées.

Si vous avez modifié votre dessin à l'écran B, l'écran C vous affiche les parcelles potentiellement éligibles interceptées par votre dessin. Aucune surface demandée n'est alors affichée pour ces parcelles.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0115 ha PAL

N° parcelle 4 Action PAL-seul Commune CESSENDON 0.1107

Afficher toutes mes parcelles **Valider**

le bouton «Valider» permet, d'afficher l'ensemble des parcelles de votre CVI susceptibles d'être sélectionnées.

Données CVI								A compléter	
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	EIR	Cépage	Surface plantée au CVI	Surface max déclarable	Surface demandée ?	
34074AW0177	00003	2021-2022	Pays d'Oc	250	CALADOC N	0,2720	0,2720	0,0181	<input checked="" type="checkbox"/>
34074AW0178	00007	2021-2022	Pays d'Oc	250	CALADOC N	0,7340	0,7340	0	<input type="checkbox"/>
Total							0,0181		

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon

Surface demandée initiale 0,0191 Surface max déclarable 0,2720 Surface demandée 0,0181

Retour **Analyser l'éligibilité** **Annuler la modification**

Après avoir sélectionné les parcelles de votre choix et renseigné les surfaces demandées, cliquez sur le bouton «Analyser l'éligibilité».

Pour être éligible, votre opération doit notamment respecter vos objectifs principaux et proposer une surface demandée totale inférieure ou égale à la surface approuvée initialement et au moins égale à 60 % de cette surface approuvée.

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés	
Action principale éligible	 Règle supplémentaire
Cépage éligible	 OK
Modification surface	 OK
Respect des objectifs principaux	
0.0115 ha PAL	 OK

Règles non vérifiées informatiquement

- L'opération est éligible sous réserve que la parcelle ait été primée au titre d'une plantation sans pose de palissage, réalisée lors d'une des 2 campagnes précédentes.
- Je confirme que mon projet respecte les conditions d'éligibilité qui n'ont pu être vérifiées par le système

Annuler

Valider

Cliquez sur «Valider» pour passer à l'étape D

Le cadre Résultat de l'analyse présente alors des pastilles de couleur résultant de l'analyse de l'éligibilité de vos données qui peuvent donc différer de celles analysées lors de votre demande d'aide initiale.

Une **pastille verte** confirme par exemple l'éligibilité de la modification de surface. Une éventuelle **pastille orange** vous informe que vous devez respecter une règle spécifique supplémentaire.

Et si aucune autre pastille n'est **rouge**, vous pouvez cliquer sur Valider et passer à l'écran D.

Une fois validée, la parcelle passe alors au statut « PA Modifiée ». Dans le tableau récapitulatif des parcelles, les champs « Surface DA », « Densité », « Cépage » et « Actions complémentaires » sont mis à jour avec les informations de la parcelle modifiée.

Dossier restructuration										
N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Éligibilité	Modifier DA
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PA approuvée ST	● OK	  
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N		0,4700 ha RMD	2022RPXXXXXX	PA approuvée ST	● OK	  
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444	SYRAH N		0,3336 ha IRR		PA approuvée ST	● ND	  
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N		0,0115 ha PAL		PA modifiée	● ND	  

L'icône crayon reste accessible et vous pourrez modifier de nouveau cette parcelle si besoin.

1.5. Finaliser sa demande d'aide modifiée

1 Parcelles **2 Compléments** 3 Engagements

N° CVI : XXXXXXXXXX Viticulteur
 Groupement agricole : Viticulteur
 Etat dossier RS : DA en cours de modification
 Engagement : PCRX X
 Etat dossier AP : Demande non effectuée
 N° dossier : 2021XXXXXXXRS

GAEC
 GAEC Oui Non

Tableau des parcelles culturales [Tutoriels](#)

Total surface par action

PLA-indiv	PLA-coll	PAL-seul	IRR-seule	PAL+ IRR-seuls
0,0907	0,7833	0,0181	0,5560	0,0000

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PA approuvée ST	OK	
2	Plantation collective	0,7833	4444					ée ST	OK	
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444					ée ST	ND	
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N		0,0115 ha PAL		PA modifiée	ND	

Cliquez sur « Suivant » pour finaliser votre demande d'aide modifiée

[Retour accueil](#) [Suivant](#)

Afin que vos modifications soient prises définitivement en compte et que vous puissiez réaliser votre demande de paiement, vous devez transmettre votre demande d'aide modifiée en repassant par les onglets Compléments et Engagements.

1.5.1 Onglet « Compléments »

Seuls les blocs « Choisir les objectifs du dossier », « RIB », et le bloc « Justificatifs d'absence d'irrigation avant opération » sont modifiables.

1 Parcelles
2 Compléments
3 Engagements

N° CVI : XXXXXXXXXX Viticulteur

Groupement agricole : Viticulteur

Etat dossier RS : DA en cours de modification

Engagement : PCRX X

Etat dossier AP : Demande non effectuée

N° dossier : 2021XXXXXXXRS

Choisir les objectifs du dossier (deux choix maximum) [Tutoriels](#)

Adaptation à un cahier des charges
 Accroissement du rendement
 Réduction des intrants
 Réduction des coûts de culture
 Réponse à un débouché particulier
 Relocalisation de vignobles

Renseigner le RIB du demandeur

En cas de modification de RIB ou de titulaire, l'ajout d'un RIB est obligatoire.

RIB IBAN/BIC (format SEPA)
FRXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX / AGR1XXXXXX

RIB

Saisir un RIB
Modifier le titulaire
Modifier PJ

Justificatifs d'absence d'irrigation avant opération

IMPORTANT : Les quatre photos de chaque parcelle doivent répondre à des critères spécifiques. Veuillez-vous référer à la notice explicative sur le lien « Notices et textes réglementaires » disponible sur la page d'accueil de l'application.

N° parcelle	Surface demandée	Photos à joindre (4 photos obligatoires par parcelle)
3	0,5560	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;">Parcourir...</div> <div style="font-size: small;">Aucun fichier sélectionné.</div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;">Valider</div> </div> <p style="font-size: x-small; margin-top: 5px;">La taille du fichier ne doit pas excéder 10Mo.</p> <div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px; margin-top: 5px;"> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px; display: flex; align-items: center; gap: 5px;"> ✗ 20210701699DU-3-01.JPG </div> </div> <p style="font-size: x-small; margin-top: 5px;">Vous pouvez cliquer sur le lien ci-dessous afin de vérifier le bon positionnement de vos photos par rapport au dessin de votre parcelle : Voir mes photos</p>

Les blocs « Demande d'avance (individuelle et collective) », « Majoration JA », « Justificatif prélèvement d'eau » et « Justificatif Assurance récolte » ne sont pas modifiables .

Demande d'avance pour la restructuration collective

Demande d'avance sur l'aide pour l'action de restructuration « plantation collective » du dossier.

Surface concernée par la demande d'avance 0,7833

Renseigner la majoration JA

Il faut satisfaire une des deux conditions pour bénéficier de la majoration

Justificatif de prélèvement d'eau

Justificatif Assurance récolte

IMPORTANT : Votre demande d'aide comporte au moins une opération liée à l'installation d'un système d'irrigation. Vous devez joindre les justificatifs de prélèvement d'eau afin de pouvoir valider votre demande. Seuls certains types de documents seront acceptés.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

La taille du fichier ne doit pas excéder 1Mo.

Documents

Mon assurance récolte : Assurance multirisque Autre type d'assurance

Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Valider

La taille du fichier ne doit pas excéder 1Mo.

Documents

Précédent

Cliquez sur « Suivant » pour passer à l'onglet « Engagements »

Suivant

1.5.2 Onglet « Engagements »

Après avoir lu et coché les différents engagements présentés, cliquez sur « Terminer » pour valider le dossier et le transmettre à votre service territorial. Les demandes d'aide modifiées ne sont pas transmises à votre éventuelle structure collective

1 Parcelles > 2 Compléments > 3 Engagements

N° CVI : XXXXXXXXXX Viticulteur
Etat dossier RS : DA en cours de modification
Etat dossier AP : Demande non effectuée
Groupement agricole : Viticulteur
Engagement : PCRX X
N° dossier : 2021XXXXXXRS

Engagements [Tutoriels](#)

- J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :**
 - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de
 - l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la pr
 - ne pas être concerné par les dispositions relatives aux plantat
 - Si mon exploitation a été constatée en situation d'infraction par le
 - ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plan
 - versées par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenanc
- Je m'engage, nous nous engageons à :**
 - réaliser tous les travaux de restructuration pour lesquels la de
 - réalisation et sauf cas de force majeure, la réglementation europ
 - accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou p
 - absence et aux moyens des outils et méthodes de contrôle défi
 - fournir tout justificatif demandé et à permettre les vérifications
 - conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aid
 - faire les déclarations de travaux de plantation auprès de la DG
 - ne pas commercialiser en tant que raisin de table les produits i
- Je suis informé(e), nous sommes informé(e)s :**
 - que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions **avant le dépôt de la demande de paiement.**
 - que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande **après le dépôt de la demande de paiement.**
 - que, conformément aux articles 92 et 97 du règlement (UE) n°1306/2013, le versement de l'aide à la restructuration du vignoble impose le respect des règles de la **conditionnalité** pendant les 3 années civiles qui suivent l'année du paiement de l'aide, et à ce titre **chaque année pendant trois ans le dépôt d'un dossier de déclaration de surfaces (dossier PAC).** En cas de non-respect de ces règles, le remboursement partiel ou total de l'aide pourra être demandé.
 - que, conformément au règlement (UE) n° 1306/2013 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. L'identité des bénéficiaires ayant perçu un montant total toutes mesures confondues inférieur ou égal à 1250 € ne sera toutefois pas publiée et sera remplacée par un code. Cette publication intervient dans le respect de la loi " informatique et liberté " (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
 - qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des exigences règlementaires et des engagements, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des reversements de l'aide octroyée.
 - qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou de fourniture de documents falsifiés, chaque opération concernée sera rejetée en totalité et des sanctions financières seront appliquées, sans préjudice d'autres poursuites éventuelles.
 - que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande. En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Si cette demande est complète, cliquer sur le bo

Précédent **Cliquez sur « Terminer » pour finaliser et transmettre votre demande.** Terminer

Au clic sur « Terminer » un message de confirmation s'affiche:

The screenshot shows a web form titled 'Engagements' with a 'Tutoriels' tab. The form contains several sections with checkboxes and lists of conditions. A modal dialog box titled 'Confirmation' is open, asking 'Souhaitez-vous confirmer ce choix ou modifier votre demande et valider ultérieurement ?'. The dialog has two buttons: 'Terminer ma demande' (highlighted with a red box) and 'Modifier ma demande'.

Au clic sur « Terminer ma demande » :

Le dossier RS passe automatiquement au statut « DAM Transmis ST » puis « DAM Approuvée ST » ;

➤ Un mail accompagné d'une décision d'approbation de demande d'aide modifiée vous est adressé ;

➤ Un pdf récapitulatif des parcelles est généré. Vous retrouverez ce récapitulatif à tout moment lors de la consultation de votre dossier. Il vous suffira de cliquer sur l'icône pdf située en haut à droite de l'écran.

Votre demande d'aide étant désormais au statut « **DAM approuvée ST** », vous pouvez demander son paiement en cliquant sur le bouton « Demander paiement ».

- **Demande de paiement (DP)**

2. Demande de paiement



Après la fin de la période de saisie de la demande d'aide et si votre dossier RS est au statut « DA Approuvée ST » ou « DAM Approuvée ST » vous pouvez effectuer votre Demande de Paiement (DP).

- En cas de plantations collectives le dossier est d'abord transmis à la Structure Collective ;
- Si le dossier ne comporte pas de plantation collective il est directement transmis à votre Service Territorial.

Attention, votre demande de paiement doit être impérativement transmise à votre Service Territorial avant le 15/09/2023 pour ne pas subir de pénalités de retard. Au-delà de cette date, et jusqu'au 13/10/2023 à 12h00 (midi), des pénalités seront appliquées. Au-delà du 13/10/2023 à 12h00 (midi), aucune transmission ne sera plus possible.

Tant que votre demande de paiement n'est pas au statut « DP Transmise ST », vous avez toujours la possibilité d'annuler votre demande de paiement en cours afin d'accéder à la modification de votre demande d'aide afin de l'ajuster au plus près de vos réalisations effectives **AVANT** de réaliser la demande de paiement (reportez-vous au chapitre consacré à l'ajustement de la demande d'aide).

2.1. Accéder au dossier de demande d'aide

Dossier de restructuration

Permet de sélectionner la campagne

[Notices et textes réglementaires](#)

Campagne Campagne 22/23 : opérations à réaliser avant le 31/07/2023

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2022XXXXXXRS	DAM approuvée ST			

Cliquez sur la loupe pour accéder à votre dossier

Depuis l'écran d'accueil de Vitirestructuration, vous pouvez consulter votre demande en cours ou précédemment déposée en sélectionnant la campagne et en cliquant sur la loupe située sous « Consultation dossier ».

2.2. Bouton «Demander le paiement »

Le bouton « Demander le paiement est accessible dès l'ouverture de la période de demande de paiement pour tous les dossiers au statut « DA approuvé ST » ou « DAM approuvée ST ».

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PA approuvée ST	OK
2	Plantation collective	0,7833	4444						
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444						
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N		0,0415 ha			

Retour accueil Modifier **Demander le paiement** Annuler la demande

Au clic sur le bouton un message pop-up s'affiche

Confirmation

Vous allez commencer la saisie de votre demande de paiement.
 Notez que si vous avez d'éventuelles modifications à apporter à votre dernière demande d'aide approuvée, vous devez le faire au préalable en cliquant sur Modifier, y compris pour annuler une opération.
 Souhaitez-vous débiter votre demande de paiement ?

Oui Non

- Si vous répondez « non », vous restez sur l'écran récapitulatif des parcelles et le statut du dossier ne change pas.
- Si vous répondez « oui », le « dossier RS passe au statut « DP en cours de saisie » et les parcelles conservent leur statut. Un email vous est envoyé pour vous confirmer le passage de votre dossier au statut « **Demande de paiement en cours** ».

Lors de votre demande paiement, vous allez devoir demander le paiement pour chacune de vos parcelles non annulées, c'est-à-dire passer chacune d'entre elles au statut « **PP Demandée** ».

Le bouton « Crayon » situé sous le libellé « Demander paiement » vous permet d'accéder à la demande de paiement de chaque parcelle.

La pastille grisée avec la mention « Paiement non demandé » passera au vert avec la mention « **Paiement demandé** » lorsque la demande de paiement de la parcelle est effectuée.

Cliquez sur le bouton « Crayon » pour faire la demande de paiement de chaque parcelle

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PA approuvée ST	● OK	 Paiement non demandé
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N		0,4700 ha RMD	2022RPXXXXXX	PA approuvée ST	● OK	 Paiement non demandé
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444	SYRAH N		0,3336 ha IRR		PA approuvée ST	● ND	 Paiement non demandé
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N		0,0115 ha PAL		PAM Approuvée ST	● ND	 Paiement non demandé

2.3. Demande de paiement d'une parcelle de plantation

Après avoir cliqué sur l'icône crayon d'une parcelle en plantation collective ou individuelle, vous arrivez sur l'écran C.

Il est très important de noter que dans cette phase de demande de paiement, pour une opération de plantation, votre casier viticole informatisé est interrogé. Vous devez ainsi vous être assuré au préalable que vos plantations ont bien été enregistrées auprès des services des Douanes.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,4700 ha RMD

N° parcelle 2 Action PLA-coll Commune CESSENON-SUR-ORB - 34074 Surface du dessin (ha) 0,8659

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Irrigation Palissage

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI										DP au 11/05/2022			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?
N° autorisation: 2022RPXXXXXX							0,7833				0,0000		0,7833
34074AL0292	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,0140	2021-2022	0,0140	Oui	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>
34074AL0083	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,4150	2021-2022	0,4150	Oui	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>
34074AL0085	00004	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,3543	2021-2022	0,3543	Oui	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CALADOC N EIR 250 EIP 90 Densité 4444

N° autorisation 2022RPXXXXXX Surface demandée 0,7833

Analyser la demande de paiement

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible ● OK

Cépage éligible ● OK

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis lors provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé à votre N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI **Rechercher les parcelles**

Le bloc « Caractéristiques de la parcelle » vous rappelle notamment les données que vous avez validées lors de votre demande d'aide.

C Indiquer les caractéristiques de la

Objectifs principaux ?
0,4700 ha RMD

N° parcelle 2 Action PLA-coll Comm

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Irrigation
 Palissage

Cliquez sur la croix rouge pour valider l'opération.

Données CVI											DP au 11/05/2022		
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?
N° autorisation: 2022RPXXXXXX							0,7833				0,0000		0,7833
34074AL0292	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,0140	2021-2022	0,0140	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="text"/>
34074AL0083	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,4150	2021-2022	0,4150	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="text"/>
34074AL0085	00004	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,3543	2021-2022	0,3543	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="text"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CALADOC N EIR 250 EIP 90 Densité 4444

N° autorisation 2022RPXXXXXX Surface demandée 0.7833

Analyser la demande de paiement

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible OK

Cépage éligible OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis réalisé une opération (vente ou transfert de parcelles...) qui a provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé à votre demande d'aide, vous pouvez indiquer ici cet éventuel N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI **Rechercher les parcelles**

Le tableau « Données CVI » récapitule les parcelles plantées au cvi utilisant la(les) même(s) autorisation(s) que celle(s) utilisée(s) dans votre demande d'aide.

Les parcelles en blanc sont les seules que vous pouvez cocher en bout de ligne : ces parcelles présentent le même segment, la même appellation, le même cépage et la même densité qui ont été déclarés dans la demande d'aide.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
0,4700 ha PMA
N° parcelle 2 Action

Si le tableau affiche une ou plusieurs parcelles en gris, celles-ci ne pourront pas être sélectionnées (pas de case à cocher) : il s'agit alors de parcelles associées au numéro d'autorisation de votre demande d'aide mais qui présentent au moins une différence sur l'une des autres caractéristiques (cépage, appellation ou densité) de la demande.

Irrigation
 Palissage

Données CVI										DP au 11/05/2022			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?
N° autorisation: 2022RPXXXXXX							0,0000				0,0000		0,7833
34074AL0292	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,0140	2021-2022	0,0140	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34074AL0083	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,4150	2021-2022	0,4150	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34074AL0085	00004	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,3543	2021-2022	0,3543	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si le tableau est vide (aucune parcelle en blanc ou en gris) : cela veut dire qu'aucune parcelle associée au numéro d'autorisation de votre demande d'aide n'est encore enregistrée au cvi pour la campagne en cours.

Caractéristiques de la parcelle

Segment: IGP Appellation: Pays d'Oc Bassin: Languedoc-Roussillon Cépage: CINSAUT N EIR: 250 EIP: 80 Densité: 5000

N° autorisation: 2022RPXXXXXX Surface demandée: 0.7833

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés
Action principale éligible
Cépage éligible

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux qui ont provoqué le rattachement de parcelles, saisissez le N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles.
N° CVI:

La colonne « Parcelle dessinée » du tableau indique si chaque parcelle est bien interceptée par le dessin que vous avez réalisé lors de la saisie de la demande. **Cette colonne est informative.** Pour chaque parcelle :

- S'il est affiché « Oui », la parcelle est bien interceptée par votre dessin.
- S'il est affiché « Non », deux causes sont possibles :
 - La parcelle est située en dehors de votre dessin.
 - Ou il existe une différence de numérotation entre sa référence cadastrale au CVI et celle issue de la carte IGN.

Si aucune parcelle n'est affichée en blanc alors l'écran C s'affiche avec un tableau vide ou comportant uniquement des lignes grisées. Vous ne pourrez pas faire la demande de paiement de la parcelle culturale. Plusieurs explications et actions sont possibles :

- Vous n'avez pas réalisé la plantation. Dans ce cas, vous devez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en annulant cette parcelle.
- Votre plantation ne correspond pas à la demande d'aide déposée (appellation, densité, cépage...). Dans ce cas, vérifiez votre demande d'aide et modifiez-la si cela s'avère nécessaire et possible (vous devez annuler votre demande paiement puis modifier votre demande d'aide).
- Les données de votre casier viticole informatisé ne sont pas encore enregistrées ou sont erronées. Dans ce cas, vérifiez vos données auprès des services des Douanes.

2.3.1 Recherche des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectivement réalisé les travaux mais que depuis cette parcelle est attachée auprès d'un autre cvi que celui de votre demande d'aide, vous pourrez utiliser le cadre « Recherche des parcelles dans un autre CVI ».

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0544 ha RMD

N° parcelle 1 Action PLA-indiv Commune CESSENON-SUR-ORB - 34074 Surface du dessin (ha) 0,0697

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation
 Irrigation
 Palissage
 Terrasse

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CALADOC N EIR 250 EIP 90 Densité 4444

N° autorisation 2020CD039615 Surface demandée 0,0907

Analyser la demande de paiement

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible ● OK

Cépage éligible ● OK

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis réalisé une opération (vente ou transfert de parcelles...) qui a provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé à votre demande d'aide, vous pouvez indiquer ici cet éventuel N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI 34XXXXXXXX20 **Rechercher les parcelles**

Données CVI											DP a	12/05/22	22
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?
N° autorisation: 2020CD039615							0,0907				0,0000	●	0,0907
34074AL0085	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,0907	2021-2022	0,0907	Non	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>

Saisissez le numéro cvi du repreneur de la parcelle puis cliquez sur « Recherche les parcelles »

Les parcelles plantées avec l'autorisation utilisée pour la demande d'aide et enregistrées dans le cvi indiqué s'afficheront aussi dans le tableau des parcelles. Dans la colonne présence au cvi, la pastille sera orange.

2.3.2 Analyser la demande de paiement

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0544 ha RMD

N° parcelle 1 Action PLA-indiv Commune CESSENON-SUR-ORB - 34074

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI							DP au 12/05/2022							
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?	
N° autorisation: 2020CDXXXXXX							0,0907		0,0907					0,0907
34074AL0085	00003	Pays d'Oc	250	90			0,0907		0,0907	Non	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CALADOC N EIR 250 EIP 90 Densité 4444

N° autorisation 2020CDXXXXXX Surface demandée 0,0907

Analyser la demande de paiement

Sélectionnez les parcelles correspondant effectivement à votre plantation.

Cliquez sur le bouton « Analyser la demande de paiement »

Analyser la demande de paiement

Au clic sur le bouton « Analyser la demande de paiement », la colonne « **Surfaces demandées** » est alimentée avec le calcul des surfaces demandées proratisées. Attention, la surface demandée de chaque parcelle cadastrale doit être inférieure ou égale à la surface max déclarable.

Parcelle dessinée ?	DP au 12/05/2022		
	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?
	0,0907		0,5700
Non	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,5700

Si la surface demandée est supérieure à la surface max déclarable, elle s'affiche en rouge. Vous ne pouvez pas continuer la demande de paiement de l'opération. Dans ce cas, vous devez vérifier la sélection des parcelles plantées ou vérifier votre demande d'aide, et la modifier si cela est possible (vous devez annuler votre demande paiement puis modifier votre demande d'aide).

Si les Plantations réalisées sont conformes aux surfaces demandées, vous pouvez alors cocher des cases dans le BLOC « Demande de paiement » :

- Selon les **actions complémentaires** que vous aviez saisies dans votre demande d'aide, vous devez attester de la réalisation de vos travaux de palissage et/ou d'irrigation.
- Une dernière case avec le libellé suivant : « **J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.** » doit être cochée.

Objectifs principaux ?
0,0544 ha RMD

N° parcelle 1 Action PLA-indiv Commune CESSENON-SUR-ORB - 34074 Surface du dessin (ha) 0,0697

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation
 Irrigation
 Palissage
 Terrasse

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI											DP au 12/05/2022		
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?
N° autorisation: 2020CDXXXXXX							0,0907				0,0907		0,0907
34074AL0085	00003	Pays d'Oc	250	90	4444	CALADOC N	0,0907	2021-2022	0,0907	Non	<input checked="" type="checkbox"/>	●	0,0907

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CALADOC N EIR 250 EIP 90 Densité 4444

N° autorisation 2020XXXXXX Surface demandée 0,0907

[Analyser la demande de paiement](#)

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible ● OK

Cépage éligible ● OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis réalisé une opération (vente ou transfert de parcelles) qui a provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé à votre demande d'aide, vous pouvez indiquer ici cet éventuel N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI [Rechercher les parcelles](#)

Demande de paiement

J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.

IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

[Valider opération](#)

Le bouton « **Valider opération** » se dégrise dès lors que toutes les cases sont cochées, cliquez sur ce bouton pour finaliser la demande de paiement de la parcelle

La demande de paiement de la parcelle est alors enregistrée dans le tableau récapitulatif des parcelles. Le statut de la parcelle passe à « PP Demandée » et la pastille décrite plus haut passe en vert avec la mention « Paiement demandé ».

Dossier restructuration										
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PP Demandée	OK	Paiement demandé
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N				PP Demandée	OK	Paiement non demandé
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444	SYRAH N		0,3336 ha IRR		PA approuvée ST	ND	Paiement non demandé
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N		0,0115 ha PAL		PAM Approuvée ST	ND	Paiement non demandé

La pastille « Paiement non demandé » devient verte avec la mention « **Paiement demandé** »

[Retour accueil](#)
[Modifier](#)
[Demander le paiement](#)
[Annuler la demande de paiement](#)
[Modifier mes pièces jointes](#)
[Suivant](#)

2.4. Demande de paiement d'une parcelle de palissage et/ou d'irrigation sans plantation

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,3336 ha IRR

N° parcelle 3 Action IRR-seule Commune CESSENON-SUR-ORB - 34074 Surface du dessin (ha) 0,2509

Données CVI						Présence au CVI	Surface demandée ?
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	Cépage	Surface plantée au CVI	au 11/05/2022	
34074BH0118	00002	2009-2010	Saint-Chinian	SYRAH N	0,5560		0,5560
					Total		0,5560

Caractéristiques de la parcelle

Segment AOP Appellation Saint-Chinian

Surface demandée 0,5560

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible  Règle supplémentaire

AOP éligible  OK

Cépage éligible  OK

formatiquement

- L'opération est éligible sous réserve que FranceAgriMer puisse contrôler que la parcelle ne comporte pas de dispositif d'irrigation avant l'opération, ou n'ait pas déjà été primée pour l'installation d'un tel dispositif.
- Je confirme que mon projet respecte les conditions d'éligibilité qui n'ont pu être vérifiées par le système

Demande de paiement

J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.

IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

Valider opération

Pour chaque référence cadastrale, une colonne « **Présence au CVI** » présente une pastille de couleur :

- Une pastille verte si la référence cadastrale est bien présente dans votre CVI.
- Une pastille orange si la référence cadastrale n'est pas trouvée dans votre CVI

Après avoir cliqué sur l'icône crayon d'une parcelle de palissage et/ou d'irrigation sans plantation la même année, vous arrivez sur l'écran C qui vous rappelle la saisie effectuée lors de votre demande d'aide.

Cette pastille est juste informative, elle n'est pas bloquante.

Une pastille orange indique qu'une de vos parcelles, initialement présente dans votre CVI lors de votre demande d'aide, ne s'y trouve a priori plus.

Si cela vous paraît anormal, contactez les services des Douanes concernés.

Attention : toute parcelle demandée au paiement ne pourra plus faire objet d'une autre demande d'aide à la restructuration du vignoble.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,3336 ha IRR

N° parcelle 3 Action IRR-seule Commune CESSENON-SUR-ORB - 34074 Surface du dessin (ha) 0,2509

Données CVI						Présence au CVI	
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	Cépage	Surface plantée au CVI	au 11/05/2022	Surface demandée ?
34074BH0116	00002	2009-2010	Saint-Chinian	SYRAH N	0,5560		0,5560
Total						0,5560	

Caractéristiques de la parcelle

Segment AOP Appellation Saint-Chinian Bassin Languedoc-Roussillon Cépage SYRAH N

Surface demandée 0,5560

Contrôles réalisés

- Action principale éligible Règle supplémentaire
- AOP éligible OK
- Cépage éligible OK

Demande de paiement

J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.

IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

Valider opération

Règles n°

- L'opération ne compte pour l'ir
- Je confirme que les données ont été vérifiées par le système

Le bouton « **Valider opération** » se dégrise dès lors que toutes les cases sont cochées, cliquez sur ce bouton pour finaliser la demande de paiement de la parcelle

Dans le bloc « **Demande de paiement** », vous devez cocher la case attestant que vous avez bien réalisé l'opération de la parcelle

Le bouton « **Valider opération** » se dégrise dès lors que toutes les cases sont cochées, cliquez sur ce bouton pour finaliser la demande de paiement de la parcelle

La demande de paiement de la parcelle est alors enregistrée dans le tableau récapitulatif des parcelles. Le statut de la parcelle passe à « PP Demandée » et la pastille décrite plus haut passe en vert avec la mention « Paiement demandé ».

Dossier restructuration										
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PP Demandée	OK	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement demandé
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N		0,4700 ha RMD	2022RPXXXXXX	PAM Approuvée ST	OK	<input type="checkbox"/> Paiement non demandé
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444	SYRAH N		0,3336 ha IRR		PP Demandée	ND	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement demandé
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N				PP Demandée	ND	<input type="checkbox"/> Paiement non demandé

La pastille « Paiement non demandé » devient verte avec la mention « **Paiement demandé** »

Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler la demande de paiement Modifier mes pièces jointes Suivant

2.5. Finaliser sa demande de paiement

Une fois que vous avez demandé le paiement pour toutes les parcelles non annulées de votre dossier (elles sont alors toutes au statut « PP Demandée » avec un indicateur vert), vous pouvez cliquer sur le bouton « **Suivant** » pour passer à la dernière étape de la demande de paiement.

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PP Demandée	OK	Paiement demandé
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N		0,4700 ha RMD	2022RPXXXXXX	PP Demandée	OK	Paiement demandé
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444	SYRAH N		0,3336 ha IRR		PP Demandée	ND	Paiement demandé
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N		0,0115 ha PAL		PP Demandée	ND	Paiement demandé

[Retour accueil](#)
[Modifier](#)
[Demander le paiement](#)
[Annuler la demande de paiement](#)
[Modifier mes pièces jointes](#)
[Suivant](#)

Cliquez sur le bouton « **Suivant** » pour finaliser votre demande de paiement

2.5.1. Compléments

Au clic sur « Suivant », vous arrivez sur l'onglet Compléments.

Seuls les blocs « RIB », « Documents de fin de livraison de plants » et le bloc « Terrasse » sont modifiables.

1 Parcelles 2 Compléments 3 Engagements

N° CVI XXXXXXXXXXXX Viticulteur

Etat dossier PP Demande non effectuée

Viticulteur Viticulteur

Engag XXXXXXXXRS

Choisir les objectifs du dossier (deux choix maximum) Tutoriels

Adaptation à un cahier des charges Accroissement du rendement Réduction des intrants

Réduction des coûts de culture Réponse à un débouché particulier Requalification de vignoble

Renseigner le RIB du demandeur

IMPORTANT : Joindre la ou les factures d'achat des plants de vignes avec les mentions mentionnées dans la décision de campagne (cf notice et réglementation).

Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Valider

La taille du fichier ne doit pas excéder 1Mo.

RIB

Saisir un RIB Modifier le titulaire Modifier PJ

Précédent Suivant

Si votre dossier contient au moins une parcelle de plantation avec l'action complémentaire «Terrasse», le bloc « Terrasse » doit être obligatoirement renseigné

2.5.2. Engagements

Après avoir coché les différents engagements présentés, cliquez sur « Terminer » pour valider votre demande paiement et la transmettre.

1 Parcelles
2 Compléments
3 Engagements

N° CVI Viticulteur

Etat dossier RS

Etat dossier AP

Groupement agricole

Engagement

N° dossier

Engagements
[Tutoriels](#)

J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité.
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande.
- ne pas être concerné par les dispositions relatives aux plantations illégales visées aux articles 85 bis et ter du règlement (CE) n°1234/2007 ou aux plantations non autorisées visées à l'article 71 du règlement (UE) n°1308/2013. Si mon exploitation a été constatée en situation d'infraction par la DGDDI, la demande d'aide sera rejetée en intégralité.
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages, irrigation pour la campagne 2022/2023 et ne pas avoir obtenu d'autres aides publiques pour ce même objet, que ce soit des aides à la restructuration versées par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenance.
- avoir réalisé tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée, en particulier la mise en place du palissage et/ou de l'irrigation **au plus tard le 31/07/2023** si j'ai opté pour ces options. J'ai bien noté qu'à défaut de réalisation, la réglementation prévoit la remise en cause de la totalité de l'aide sur la parcelle, sans préjudice de poursuite en cas de déclaration erronée.

Je m'engage, nous nous engageons à :

- accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tous les contrôles nécessaires à la vérification de l'éligibilité de ma demande d'aide, ces contrôles pouvant être réalisés en mon absence et aux moyens des outils et méthodes de contrôle définis par FranceAgriMer conformément aux exigences de la réglementation communautaire et nationale.
- fournir tout justificatif demandé, notamment les factures relatives à l'achat et à l'installation d'un système d'irrigation fixe et à permettre les vérifications nécessaires aux autorités chargées des contrôles.
- conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aide pendant les 5 ans suivant le versement de l'aide.
- ne pas commercialiser en tant que raisin de table les produits issus des vignes restructurées.

Je suis informé(e), nous sommes informé(e)s :

- que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions avant le dépôt de la demande de paiement.
- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après le dépôt de la demande de paiement.
- que, conformément aux articles 92 et 97 du règlement (UE) n°1306/2013, le versement de l'aide à la restructuration du vignoble impose le respect des règles de la conditionnalité et le **dépôt d'un dossier de déclaration de surfaces (dossier PAC) pendant les 3 années civiles qui suivent le paiement de l'aide**. En cas de non-respect de ces règles, le remboursement partiel ou total de l'aide pourra être demandé.
- que, conformément au règlement n° 1306/2013 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. L'identité des bénéficiaires ayant perçu un montant total toutes mesures confondues inférieur ou égal à 1250 € ne sera toutefois pas publiée et sera remplacée par un code. Cette publication intervient dans le respect de la loi "informatique et liberté" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des exigences réglementaires et des engagements liés à l'aide à la restructuration, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des reversements de l'aide octroyée.
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou de fourniture de documents falsifiés, chaque opération concernée sera rejetée en totalité et des sanctions financières seront appliquées, sans préjudice d'autres poursuites éventuelles.
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande. En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Si cette demande est complète, cliquer sur le bouton Terminer pour la valider et

Précédent

Cliquez sur « Terminer » pour finaliser votre demande de paiement

Terminer

Ainsi, au clic sur « Terminer ma demande » :

Dossier de restructuration

Campagne Campagne 22/23 : opérations à réaliser avant le 31/07/2023

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consulta dossier
2022XXXXXXXXRS	DP transmise SC			

Si votre demande comporte des opérations de plantation collective, votre demande est adressée à votre structure collective et le statut de votre demande passe à « DP transmise SC ». Vous recevez alors un mail informatif.

Dossier de restructuration

Campagne Campagne 22/23 : opérations à réaliser avant le 31/07/2023

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consulta dossier
2022XXXXXXXXRS	DP transmise ST			

Si votre demande ne comporte pas d'opérations de plantation collective ou si votre structure collective valide ensuite votre demande, son statut passe alors à « DP transmise ST ». Un mail vous est envoyé pour attester de la fin de votre demande de paiement.

N.B. : Vous conservez la possibilité de consulter un PDF récapitulatif de l'ensemble de vos parcelles sur cet écran de confirmation d'enregistrement, sur votre écran d'accueil ou dans le bandeau toujours présent lors de la consultation de votre dossier.

3. Bouton « Modifier mes pièces jointes »

Le bouton « Modifier mes pièces jointes » est accessible pour les dossiers au statut « DP transmise SC ». Ce bouton vous permet de modifier les pièces jointes, liées à la demande de paiement, enregistrées dans l'onglet « Compléments ».

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PP transmise SC	OK
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N		0,4700 ha RMD	2022RP005709	PP transmise SC	OK
3	Irrigation sans plantation la même année	0,5560	4444	SYRAH N		0,3336 ha IRR		PP transmise SC	ND
4	Palissage sans plantation la même année	0,0181	4444	CALADOC N		0,0115 ha PAL		PP transmise SC	ND

Retour accueil

paiement

Modifier mes pièces jointes

Au clic sur le bouton « **Modifier mes pièces jointes** » la transmission de la demande de paiement à la structure collective est annulée. Les opérations ne sont pas modifiées mais vous avez à nouveau accès au bouton « **Suivant** ». Vous pourrez ainsi modifier les pièces jointes liées à votre demande de paiement (factures d'achat des plants ; factures terrasses le cas échéant) dans l'onglet « Compléments ».

Il vous faudra ensuite finaliser de nouveau l'envoi de votre demande à votre structure collective.

4. Bouton « Annuler la demande de paiement »

Notez que tant que vous n'avez pas encore transmis votre demande de paiement à votre service territorial (donc tant que votre dossier n'est pas au statut « DP Transmise ST »), il vous est possible de l'annuler en cliquant sur le bouton « Annuler ma demande de paiement ».

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Objectifs principaux	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation individuelle	0,0907	4444	CALADOC N		0,0544 ha RMD	2020CDXXXXXX	PP transmise SC	OK 🔍
2	Plantation collective	0,7833	4444	CALADOC N		0,4700 ha RMD	2022RP005709	PP transmise SC	OK 🔍
3	Ir					0,3336 ha IRR		PP transmise SC	ND 🔍
4	P					0,0115 ha PAL		PP transmise SC	ND 🔍

Au clic sur le bouton « Annuler ma demande de paiement » vos données saisies lors de la demande de paiement sont réinitialisées et vous avez alors la possibilité d'ajuster votre demande d'aide en cliquant sur le bouton « Modifier ».

Retour accueil Modifier Demander le paiement **Annuler la demande de paiement** Modifier mes pièces jointes

Un mail vous confirmant l'annulation vous est adressé. Une fois votre demande d'aide modifiée et transmise de nouveau, vous devez recommencer votre saisie de demande de paiement.